



Compte-rendu de l'événement "Agroécologie : comment avancer ? "

16 octobre 2025

Agroécologie : comment avancer ?

À l'occasion de la publication de son **recueil de contributions scientifiques et d'expert.es** le 16 octobre (intitulé **Agroécologie : dépasser les idées reçues - 15 controverses éclairées par la science pour avancer sur les transitions agricoles et alimentaires**), visant à proposer des positionnements clairs sur les controverses et idées reçues liées aux systèmes agroécologiques, Le Lierre a organisé une **conférence qui présente les principaux enseignements de ces contributions et mettant en lumière les leviers d'une transition agricole et alimentaire.**

Intervenant.es – contributeur.ices :



Thierry Brunelle

Directeur adjoint et
chercheur en économie
au CIREC



Eve Fouilleux

Directrice de
recherche au CNRS en
science politique



Lucile Rogissart

Chercheuse à l'Institut
de l'économie pour le
climat (I4CE)



Sylvain Brunier

Chargé de recherche
CNRS en sociologie

Animatrice :



Viviane Trèves

Pilote du groupe thématique
agriculture & alimentation et
coordinatrice du recueil.

La sortie des intrants chimiques proposée par l'agroécologie est-elle réalisable et viable économiquement ?

Selon **Thierry Brunelle**, les travaux scientifiques disponibles portent moins sur "l'agroécologie" en tant que telle que sur la réduction des intrants chimiques (pesticides et engrais azotés).

- **Sur les pesticides, la recherche a mis en évidence plusieurs leviers d'action efficaces**, tels que la diversification des cultures ou la réintroduction de haies. En revanche, le consensus scientifique sur la viabilité économique de ces pratiques reste limité. La plupart des économistes estiment qu'une réduction significative des pesticides est possible sans impact sur la rentabilité, à condition qu'elle soit accompagnée d'un soutien public adapté.
- **Concernant les engrais azotés, les marges de manœuvre apparaissent plus restreintes**. Le recours aux engrais organiques, moins nocifs pour l'environnement, est déjà largement répandu et donc leur potentiel d'expansion reste limité. Les cultures de légumineuses, qui permettent de fixer naturellement l'azote, constituent une autre alternative, mais leur mise en œuvre demeure techniquement complexe et souvent contraignante. La suppression des engrais azotés aurait un impact négatif sur la production, estimé entre 7 % et 30 % selon les caractéristiques du système agricole.

En conclusion, deux enseignements majeurs se dégagent :

- **Les études économiques ont des défauts : elles peinent à représenter et modéliser des ruptures techniques comme l'agroécologie**. Cette dernière repose sur les synergies entre les différentes composantes du système agricole, ce qui rend difficile la modélisation économique : dans notre analyse, il est essentiel d'adopter une vision structurelle et holistique des systèmes agricoles.
- **Les structures actuelles du système agricole et économique** (spécialisation des exploitations, réglementations, offres commerciales de l'industrie chimique), **renforcent la dépendance aux intrants chimiques**, freinant ainsi la transition agricole.

Les politiques publiques actuelles sont-elles alignées pour favoriser la transition agricole et l'essor de l'agroécologie ? Quelles marges de manœuvre disposent aujourd'hui les acteurs publics ?

Ève Fouilleux souligne que **la question de l'alignement des politiques publiques avec les objectifs de transition agricole est centrale**. Chaque année, environ 50 milliards d'euros d'argent public sont investis dans le système alimentaire français. À ces montants s'ajoutent près de 20 milliards d'euros consacrés à la réparation d'une partie des dommages induits par ce système (sanitaires ou environnementaux). Ces chiffres montrent qu'il existe un potentiel considérable de réorientation des dépenses publiques au service d'une agriculture plus durable.

L'exemple de la gestion de l'agriculture biologique par les politiques publiques françaises est particulièrement intéressant, car si l'agriculture biologique apparaît comme une option agronomique prometteuse, son développement a pourtant paradoxalement été peu soutenu par les politiques publiques françaises :

- Le principal instrument en faveur du bio repose sur le **standard volontaire**, qui distingue les produits issus de l'agriculture biologique. Or, **ce mécanisme fait reposer le surcoût du bio sur le consommateur**, en raison de rendements plus faibles et de coûts de production plus élevés. Ce système accentue les inégalités d'accès, en particulier dans un contexte de tensions économiques et de baisse du pouvoir d'achat, où les produits bio sont souvent les premiers délaissés.
- En matière d'**aides publiques**, **seulement 3,4 % des aides directes à l'agriculture sont aujourd'hui destinées au bio, alors que ce secteur représente 10,4 % des surfaces agricoles et 14 % des agriculteurs**. De surcroît, ces aides concernent la phase de conversion vers le bio (sur trois ans), sans mécanisme de soutien au maintien des pratiques. Parallèlement, la multiplication de labels concurrents tels que l'agriculture raisonnée ou la haute valeur environnementale (HVE) contribue à brouiller la lisibilité pour les consommateurs, fragilisant encore la filière biologique.
- Plus largement, la structure actuelle des soutiens publics montre un déséquilibre : sur les 50 milliards alloués chaque année au système agricole, 30 % bénéficient à la production agricole, tandis que 34 % soutiennent l'aval de la filière (industrie agroalimentaire et grande distribution) principalement sous la forme d'exonérations fiscales et sociales peu conditionnées. Une réorientation partielle de

ces dépenses pourrait pourtant favoriser un meilleur alignement entre politiques agricoles, industrielles et commerciales, incitant les acteurs de l'agroalimentaire et de la distribution à promouvoir plus activement les produits issus de l'agriculture biologique et agroécologique.

En somme, **les marges de manœuvre budgétaires existent, mais la volonté politique et la cohérence des dispositifs doivent encore être renforcées** pour que les politiques publiques deviennent un véritable levier de la transition agroécologique.

La généralisation de l'agroécologie entraînerait-elle une hausse des prix alimentaires susceptible de pénaliser les ménages les plus modestes ?

La question du coût de la transition agroécologique pour les consommateurs reste ouverte : selon **Lucile Rogissart**, les **données disponibles ne permettent pas d'affirmer qu'une production majoritairement agroécologique se traduirait nécessairement par une hausse significative des prix alimentaires.**

À court terme, les coûts de production agricole pourraient effectivement augmenter : recours accru à la main-d'œuvre, diversification des cultures entraînant une perte d'économies d'échelle, mise en place d'alternatives aux intrants chimiques et investissements initiaux. Cependant, une **hausse du coût de production agricole n'implique pas mécaniquement une hausse des prix pour le consommateur**, car une chaîne de valeur complexe sépare l'agriculteur du consommateur.

Deux leviers principaux pourraient limiter cette transmission :

- **La réorientation des financements publics** : aujourd'hui, moins de 10 % des 50 milliards d'euros investis chaque année dans le système alimentaire français soutiennent la transition. Une redistribution de ces dépenses permettrait de rééquilibrer les prix tout au long de la chaîne de valeur.
- **La mobilisation des acteurs de l'aval** : la distribution et la restauration, dont les coûts de production seraient peu affectés par la transition agroécologique, pourraient contribuer davantage à l'ajustement des marges.

Même si ces leviers ne suffisaient pas, d'autres solutions existent pour préserver l'accès à une alimentation durable :

- La puissance publique pourrait **soutenir les ménages les plus modestes**
- Une partie des ménages pourraient accepter que leur budget alimentaire augmente, budget qui a longtemps stagné ces dernières décennies
- Un **changement des comportements alimentaires permettrait d'augmenter la part du bio** sans accroître le budget global. Selon certaines études, les ménages pourraient ainsi augmenter de 30 % leur consommation de produits biologiques,

en réduisant de 20 % la part de produits animaux et de 50 % le gaspillage alimentaire.

- Enfin, sur le long terme, **les bénéfices d'un système agroécologique** (amélioration de la santé publique, réduction des coûts de dépollution et préservation des écosystèmes) pourraient compenser les surcoûts cachés de l'agriculture conventionnelle.

En définitive, si il existe des incertitudes sur le chiffrage de la transition agricole, **l'enjeu majeur réside dans la répartition équitable des coûts de la transition** entre les producteurs, les consommateurs et les pouvoirs publics.

La colère des agriculteurs vient-elle des normes environnementales de plus en plus complexes ?

Pour **Sylvain Brunier**, si les mobilisations agricoles ne sont pas nouvelles, leur nature a profondément évolué au cours des vingt dernières années. **L'agriculture est devenue un sujet de débat public et médiatique, exposé à des critiques environnementales et sanitaires.** Ainsi, les manifestations ne se contentent plus de contester l'action de l'État et cherchent désormais à conquérir l'espace public face à ces critiques ; et au cœur de cette contestation, figure la complexité croissante des normes environnementales.

Nous pouvons dès lors nous interroger sur les origines des tensions qui traversent le monde agricole face aux normes environnementales.

Pour répondre à cette interrogation, il faut avant tout rappeler certaines spécificités du monde agricole. Contrairement à l'industrie, **l'agriculture exerce une emprise territoriale diffuse et étendue, ce qui rend difficile l'application de mesures de régulation** pensées pour des espaces plus restreints. Par exemple, **les zones tampons** instaurées pour protéger les cours d'eau de la pollution chimique, efficaces dans le domaine industriel, deviennent difficilement gérables pour les zones agricoles qui s'étendent sur tout le territoire. De plus, **l'agriculture reste un monde relativement émietté** : il existe encore aujourd'hui près de 400 000 exploitations, ce qui représente autant d'entités juridiques qui doivent se conformer aux différentes réglementations.

Par ailleurs, il faut rappeler que **la complexité de ces normes ne résulte pas seulement de contraintes techniques, mais qu'elle est aussi le fruit de conflits menés par des acteurs ayant des intérêts propres à défendre.** Dès les années 1970, l'application de normes encadrant l'usage des produits chimiques a émergé de négociations sociales, au sein desquelles elles ont été poussées par les intérêts industriels, soucieux d'éviter toute interdiction pure et simple des produits chimiques. **L'industrie chimique a ainsi favorisé la multiplication de normes d'usage, ce qui a permis de reporter la responsabilité des contaminations et de la dégradation environnementale sur les agriculteurs**, accusés de "mauvaise application" des normes, plutôt que sur la dangerosité intrinsèque des substances. Les industriels de la chimie ont ainsi largement contribué à la démultiplication de normes, ce qui a donné naissance à un système réglementaire particulièrement complexe.

S'ajoute à cela, dans les années 2000, les syndicats agricoles qui ont, à leur tour, contribué à la complexification réglementaire, en obtenant des dérogations et

aménagements au cas par cas. Ces ajustements successifs ont produit un enchevêtrement de règles incohérentes et mal alignées.

En conclusion, **la complexité des normes agricoles n'est pas seulement le résultat scientifique mené par des ingénieurs agronomes, mais aussi celui d'une construction historique et d'un rapport de force**, entre acteurs défendant leurs intérêts respectifs. Les fondements et principes mêmes de cette structure réglementaire sont aujourd'hui difficiles à remettre en question, malgré leurs effets sur le manque de lisibilité et d'efficacité des politiques environnementales.

Conclusion :

En conclusion, les intervenants ont souligné un large consensus : **les décideurs publics disposent aujourd'hui d'une véritable marge de manœuvre pour concevoir et mettre en œuvre des politiques agricoles capables d'engager la transition agroécologique.**

Les solutions et leviers existent, mais leur efficacité dépend d'une transformation systémique du modèle agricole et alimentaire, qu'il s'agisse de renverser les modes de production encore dépendants aux intrants chimiques, de repenser les cadres réglementaires ou d'accompagner l'évolution des pratiques et des représentations des consommateurs.

Un tel changement ne pourrait aboutir sans **une impulsion forte et un accompagnement durable de la puissance publique.**



Fondé en 2019, Le Lierre rassemble plus de 2 000 fonctionnaires, agents publics, contractuels, experts, consultants, acteurs et actrices des politiques publiques, convaincus que la transformation profonde de l'action publique est indispensable pour répondre aux urgences écologique, sociale et démocratique.

Contacts du Lierre



contact@le-lierre.fr



<https://le-lierre.fr>



@Le Lierre

Adam FORRAI, secrétaire général



adam.forrai@le-lierre.fr



06 79 28 75 02